

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 14 DEC 2023

N° 23-01562 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, la candidate dont le nom suit, précédemment placée sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de trente (30) élèves Ingénieurs en Génie Biomédical, session 2023, est déclarée admise en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est :

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	FAYAMA OUIHAMBA ROLANDE NURIA	000020-109-03	B10961587	08/05/01

Arrêté la présente liste à une (01) admise.

Défaillant

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
12°	BONZI GUSTAVE ADAMA	000134-109-03	B18464077	14/09/99

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

La candidate déclarée admise est invitée à prendre attache avec l'Institut Supérieur de Technologies (IST), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etaton